



NEWSLETTER

Edition N°5, Août 2026



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis de l'ASPEN et du Pouliguen,

Nous avons vécu ces derniers mois des épisodes caniculaires à répétition auxquels nous ne sommes pas habitués et qui sont appelés à se répéter. Le dérèglement climatique s'accélère et les perspectives pour notre environnement inquiètent : maisons mal isolées, sécheresse qui affecte la végétation, risques d'incendie. Cette actualité nous incite à nous mobiliser pour agir et nous adapter à ces nouvelles conditions de vie.

Les élections municipales de mars 2026 ont été l'occasion pour l'ASPEN d'affirmer son apolitisme et son indépendance. Nous avons, sans prendre parti pour qui que ce soit, fidèlement restitué les réponses des quatre listes au questionnaire qui leur a été adressé. Les électeurs ayant exprimé leur choix, nous continuons d'échanger avec la nouvelle équipe municipale pour faire avancer les sujets qui nous concernent et nous faire entendre.

La volonté de l'ASPEN de rester une force de proposition en matière d'urbanisme et d'environnement a été clairement réitérée lors de la dernière assemblée générale. Nous souhaitons apporter de la valeur ajoutée sur les sujets qui nous concernent et participer aux travaux menés. Nous restons persuadés que le tissu associatif d'une commune comme la nôtre recèle des richesses que l'équipe municipale a tout bénéfice à prendre en considération.

Plusieurs sujets importants restent au cœur de nos préoccupations : la révision du PLU (plan local d'urbanisme) à échéance fin 2027-2028 et la suite qui sera donnée à l'adoption par Cap Atlantique du SCoT (schéma d'orientation territoriale) d'une part et de la SIGTC (stratégie de gestion intégrée du trait de côte) d'autre part. La protection des arbres remarquables et de la biodiversité est également un sujet sur lequel nous sommes mobilisés.

Nous inscrivons nos actions dans la lignée des attentes que vous avez exprimées lors de l'enquête début 2025. Nous réfléchissons à l'organisation de nouveaux événements. Soyez force de proposition, engagez-vous à nos côtés et invitez vos amis, proches et voisins à rejoindre l'ASPEN.

Bonne fin d'été

Damien Dessart
Président

STRATEGIE LOCALE DE GESTION INTEGREE DU TRAIT DE COTE (SLGITC)

Faisant suite à l'adoption à l'unanimité de la stratégie de la gestion du trait de côte, fin 2025, par l'intercommunalité Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo, un plan d'actions opérationnel a été lancé en 2026.

Ce dernier comprend (i) un diagnostic technique des ouvrages de protection du littoral tels que digues, enrochements etc. (ii) une feuille de route partagée sur un programme pluriannuel structuré en 23 actions précises en termes de gouvernance, d'adaptation du territoire, d'observation scientifique (iii) une coopération intercommunale renforcée avec le recrutement conjoint d'un chef de projet dédié à la gestion du littoral Nord de l'estuaire (iv) une traduction budgétaire et réglementaire par le vote du budget 2026 incluant le financement du démarrage des actions (v) l'intégration progressive au PLU.

La communication sur l'état des lieux reste au point mort tant le sujet fait débat entre les communes concernées ; la publication des cartes locales d'exposition au recul du trait de côte - qui nous était promise après les élections municipales - est repoussée et ne devrait être effective qu'à la publication du PLU révisé...

Enfin, dans le contexte actuel de finances publiques dégradées, le volet financement est un sujet problématique voire insoluble personne, tant l'Etat que les collectivités locales, n'esquissant des solutions d'indemnisation des propriétaires dont les biens sont impactés par l'érosion du trait de côte.

En l'absence d'avancées significatives sur le traitement du sujet, nous ne perdons toutefois pas de vue notre objectif de donner une suite à la conférence que nous avons organisée en décembre 2023 sur le thème de l'érosion du trait de côte et de la submersion marine.

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Suite à l'entrée en vigueur du SCoT en avril 2026, un programme d'actions pour les 20 prochaines années est mis en place en termes de :

- gouvernance (suivi transversal des enjeux d'aménagement, accompagnement des communes),
- suivi consommation foncière (ZAN) à horizon 2050,
- biodiversité et environnement (mares zones humide ruisseaux haies eaux de baignade etc.),
- et autres sujets (climat, habitat, stratégie économique, gestion des risques).

La procédure de révision du PLU lancée en novembre 2024 a démarré début 2026 pour une durée de 2 ans environ ; l'agence d'urbanisme, le cabinet Eole, a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet. L'ASPEN, en tant qu'association locale d'usagers, doit être consultée sur la révision du PLU. Il nous a été indiquée que des réunions se tiendraient en janvier-février, puis après les élections municipales. A ce jour, notre demande de réunion de travail reste sans réponse.

Urbanisme et SPR (Site Patrimonial Remarquable)

Aucune réunion de la Commission Locale Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) ex-AVAP, où siège l'ASPEN n'a été tenue depuis le 30/01/2025 alors qu'une périodicité semestrielle avait été annoncée.

Nous avons eu la surprise d'apprendre, lors du conseil municipal du 22/6/26, qu'une révision du SPR était envisagée avec l'élaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).

Nous sommes bien sûr favorables à ce projet, en lien avec la révision du PLU, mais aurions apprécié d'en être avisés en amont. Nous espérons surtout être associés dans les mois à venir aux travaux de l'équipe qui élaborera ce plan en liaison avec l'architecte des bâtiments de France.

L'érosion du trait de côte au Pouliguen

Au Pouliguen, nous n'avons pas d'informations sur l'avancement des études sur la baie du pavillon à la pointe de Penchâteau et l'aménagement (abandonné ?) de l'accès à la plage de Tahiti, sujets que nous évoquions dans la précédente newsletter de janvier 2026.

Nous souhaitons poursuivre la démarche entreprise sur la sauvegarde et l'entretien des « murs de Penchâteau » qui protègent les maisons en surplomb. L'objectif est de proposer une démarche associative des propriétaires pour se concerter sur les choix techniques à opérer.

Vie associative

Trois événements ont ponctué l'été.

L'assemblée générale début août : la forte mobilisation à ce rendez-vous annuel, au cours duquel nous avons eu le plaisir d'écouter l'océanographe Catherine VADON, confirme le dynamisme de l'ASPEN et l'attraction qu'elle continue d'exercer. Avec la vingtaine de nouvelles adhésions enregistrées cette année, notre effectif est stable à 153 adhérents ce qui, avec les couples, représente 266 personnes.

Deux soirées estivales ont été organisées en juillet et en août. Le succès de ces moments de grande convivialité et d'échange ne se dément pas, la dernière d'entre elles réunissant pas moins de 200 personnes. Que nos hôtes en soient une nouvelle fois chaleureusement remerciés pour la qualité de leur accueil en leur jardin.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE ASSOCIATION, NOUS VOUS INVITONS A VOUS
CONNECTER SUR NOTRE SITE :
<https://aspenlepouliguen.org>**

**Comité de rédaction :
Damien Dessart et l'équipe ASPEN**
